



# LES ECHOS 2021



VILLARZEL CABARDES

## Mot du maire

Je tiens à remercier tout d'abord l'équipe qui a participé à la rédaction de ce bulletin.

Vous y retrouverez l'incontournable :

- Etat Civil, travaux réalisés et à réaliser etc...

Notre action va se poursuivre, je remercie aussi les membres du conseil municipal et les employés communaux pour leur travail.

Un an maintenant que le monde retient son souffle « à cause de la Covid 19 », un effet d'isolement s'est installé chez certains d'entre nous, ce qui est compréhensible.

Qui aurait pu imaginer en début d'année 2020 qu'un virus nous menacerait et menacerait à la fois la santé et l'équilibre du monde entier, et que nous nous retrouverions confinés pour la troisième fois.

Je ne doute pas que l'horizon s'éclaircira avec la vaccination, que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs quotidiens.

Je souhaite que notre commune puisse rapidement renouer avec ses différents événements annuels.

Pour le bien vivre ensemble dans notre village, je vous demande entre autre de respecter la limitation de vitesse pour la sécurité de tous, notamment de nos enfants. A ce titre nous allons mettre en place une nouvelle signalisation mais sans une prise de conscience et le bon sens de chacun cela ne suffit pas.

Malgré le contexte de la période, tout en restant vigilants profitons des joies qui nous sont possibles.

**PRENEZ SOIN DES AUTRES ET DE VOUS-MÊME**

Le maire,  
André PUJOL

## Etat civil 2020

### *Naissances*

LOPEZ Noëlia 06 janvier 2020  
MATHIEU Sasha 07 janvier 2020  
DARTHENAY Leya 12 février 2020  
FREJAVILLE Tristan 25 février 2020  
SACOMANT Lyvia 13 mai 2020  
BENSEDIK Nina-Sephora 14 octobre 2020

### *Décès*

PONS veuve CABOT Marie Thérèse 15 août 2020  
GROUX Jean Marie 13 novembre 2020

### *Mariages*

Néant

**Secrétaire**  
**Mme MERLE Joy**  
**Téléphone**  
**04.68.77.17.36**  
**Mail**  
**[mairie.villarzel.cabardes@wanadoo.fr](mailto:mairie.villarzel.cabardes@wanadoo.fr)**  
**Site internet**  
**<http://www.villarzel-cabardes.com>**  
**Ouverture mairie**  
Lundi : 9-12h30/13-18h  
Mardi: 9-12h30/13-16h00  
Mercredi : Fermé  
Jeudi : 9-12h30/13-16h00  
Vendredi : 9-12h

## INFOS MAIRIE

### EVENEMENTS ANNUELS DE LA MAIRIE

Tout au long de l'année la mairie organise des événements, ces occasions nous permettent de nous rencontrer autour du verre de l'amitié

- Les vœux de M. le Maire et du conseil municipal où vous retrouverez les informations concernant les projets réalisés, en cours et à venir
- Le 8 mai : célébration en mémoire de la seconde guerre mondiale
- Le 11 novembre : célébration en mémoire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale
- Le Noël des enfants (spectacle avec la venue du Père Noël, goûter et distribution de chocolats au foyer municipal)
- Le panier de Noël pour le 3<sup>ème</sup> âge (distribution de panier à l'occasion des fêtes de fin d'année aux personnes de plus de 65 ans)
- Accueil des nouveaux habitants

#### Point internet

Un point internet en mairie est à votre disposition, il permet aux personnes n'ayant pas accès à internet de venir effectuer des démarches administratives (déclaration d'impôts, inscription à pôle emploi, etc....). Son accès se fait sur rendez vous pris auprès de la secrétaire de mairie.

#### Tarifs municipaux

Photocopie N/B 20 cts  
Photocopie couleur 40 cts  
Eau colonne publique 2.16 Euros/m3  
Débouchage canalisations privées 50 Euros

#### Foyer

Gratuit pour les - de 15 ans (14 h à 18 h) et les associations locales  
Eté 40 Euros  
Hiver 60 Euros  
Cuisine 35 Euros  
Caution 500 Euros  
Forfait nettoyage 250 Euros

#### Bibliothèque municipale

Ouverte du lundi de 17 h à 18 h et le jeudi de 13 à 14 h, elle se situe dans les locaux de la mairie

#### Recensement

Le recensement est obligatoire pour les jeunes gens.

Cette formalité s'effectue auprès de la mairie de son lieu de résidence au cours du 1<sup>er</sup> trimestre qui suit le 16<sup>ème</sup> anniversaire

#### Système automatisé d'alerte des populations

La mairie dispose d'un système automatisé d'alerte des populations, ce dispositif permet la diffusion à la population de tout type d'information si vous n'êtes pas inscrits vous pouvez vous rapprocher de la secrétaire de mairie afin d'effectuer les formalités.

#### Déchèterie

La déchèterie de la gare de Bagnoles est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 18 h

#### Piles usagées

Un conteneur pour piles usagées est à votre disposition à la mairie

#### Le relais

Un conteneur « **Le relais** » pour déposer vos vêtements, chaussures, linge de maison ou petite maroquinerie (même usés ou déchirés) est à votre disposition au niveau de la station d'épuration

#### Défibrillateur

Nous rappelons à la population qu'un défibrillateur est accessible sur le parking de la mairie.

#### TRANSPORTS : ASSURES PAR CARCASSONNE AGGLO

Réseau non urbain et scolaire : ligne G

Le Transport à la demande est un service complémentaire du réseau interurbain de Carcassonne Agglo ayant des itinéraires, des horaires et des points d'arrêt prédéfinis.

Ce service déployé sur l'ensemble du territoire, permet de réaliser des correspondances avec les réseaux interurbain et urbain (bus de ville) de Carcassonne Agglo.

Vous pouvez en faire la demande via le site Carcassonne Agglo ou auprès du secrétariat de mairie de Villarzel Cabardès

#### OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum), sur place, à la brigade de gendarmerie pour notre commune celle de Conques sur Orbriel. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne via le site de la mairie ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Le **nouveau cimetière** situé route de Parazols dispose d'emplacements, il dispose aussi d'un caveau double municipal, d'un jardin du souvenir et d'un columbarium.

Les concessions sont divisées en deux classes : concessions **perpétuelles** pour les emplacements et concessions **cinquantennaires** pour le columbarium.

Les prix ont été fixés après délibération à **60.00 Euros/m<sup>2</sup>** pour les concessions **perpétuelles** et **1200.00 Euros** pour le columbarium (renouvelable 2 ans avant la date d'expiration par le propriétaire ou les héritiers).

L'association « **LES BOUCHONS 11 - SOLIDARITE HANDICAP** » dits **CATHAROU** s'implique intensément dans la collecte des bouchons en plastique dans le Département de l'Aude pour venir en aide aux personnes porteuses d'handicap (achat de matériels adaptés, aménagement de véhicules, aménagement de lieux de vie)

Nous collectons tous les bouchons en plastique : eau, soda, lait, liquide vaisselle, compote, dentifrice, aérosols, shampoing, couvercle de café et de chocolat en poudre, œufs surprise, huile, vinaigre, crème fraîche, produit d'entretien...

## TRAVAUX MAIRIE 2020



Rénovation toiture bâtiment communal  
impasse du clocher par la société Eurl  
GERKENS pour un montant de 29 834  
euros

Aménagement et sécurisation du cœur du village  
(tranche N°1 de la RD35 et aménagement parvis de  
l'église



Aménagement abri bus route de Laure Minervois  
Rénovation plafond de l'église  
Création de la haie espace Michel BIGOU  
Extension de l'éclairage public chemin de Parazols

## TRAVAUX 2021

- Nouveau plan de circulation en agglomération (signalétique)
- Sécurité routière : installation d'un coussin berlinois à l'aire de jeux
- Nouvelle signalisation chemin de Parazols et dans le vieux village
- 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de la RD35 (avenue du Minervoisy)
- Aménagement du parking du clocher
- 1<sup>ère</sup> tranche de l'effacement des réseaux secs chemin de Parazols
- Arrivée du haut débit pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 (infos SYADEN)
- Réfection de la façade de l'ancien atelier (place du monument aux morts) par les **chantiers d'insertion** (voir ci-dessous)

### Chantier d'insertion « Rénovation Patrimoine »

Durant presque un mois, une équipe du chantier d'insertion de Carcassonne Agglo solidarité est venue redonner une seconde jeunesse à la façade de l'ancien atelier communale, et du muret en pierre situé à côté. L'équipe était encadrée par M. Frédéric PALFRAY, un ancien habitant de Villarzel-Cabardès. Ce chantier a permis de contribuer à l'embellissement du cœur du village, mais aussi d'aider des personnes en difficulté. Ces travaux sont en partie financés par Carcassonne Agglo, mais aussi l'Etat et le Département. A la charge de la commune, la location et le montage de l'échafaudage, ainsi que et les matériaux (chaux, sable...)

#### Qu'es aquò ?

Le service « chantiers d'insertion » de Carcassonne Agglo Solidarité - CIAS a pour objectif de mettre à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail et ainsi leur permettre d'acquérir un savoir-faire, d'apprendre à travailler en équipe, ou encore de reprendre confiance. Le concept est de mettre en place un accompagnement socioprofessionnel pour établir un parcours d'insertion à travers un véritable projet professionnel.

Aujourd'hui, ce service porte deux actions, la rénovation du petit patrimoine au sein des communes de Carcassonne Agglo et la culture maraîchère avec les Jardins du Cœur, dont la récolte est distribuée aux associations caritatives. Ces dernières années, ce sont plus de 45 candidatures par an qui ont été traitées pour les chantiers d'insertion « Rénovation du Patrimoine », et une vingtaine concernant les chantiers d'insertion « Les Jardins du Cœur ». Ces chantiers ont permis de lever des freins sociaux permettant aux participants, par exemple, d'accéder à une mobilité pérenne, à un logement ou à s'y maintenir, de régler des difficultés de budget, de santé... L'accompagnement professionnel a permis quant à lui de résoudre des difficultés liées à la maîtrise des savoirs de base, d'apporter un soutien aux démarches de recherche de formation ou d'emploi en individuel ou en atelier, d'élaborer un véritable projet professionnel.



### Vous avez eu 11 ans ou allez avoir 11 ans en 2021

Le conseil municipal vous offre un chèque cadeau de 19 euros pour l'achat de la carte Acti-City

*Le meilleur des réductions pour embarquer vers un maximum d'activités sports, ciné, loisirs, spectacles et plus de 100 avantages chez nos commerçants partenaires dans l'Aude, la carte acti-city c'est la destination bons plans ! Séance ciné, blockbuster ou film d'auteur, pièce de théâtre ou concert hip-hop, partie d'escape game ou après-midi piscine, cours de kite surf ou une journée sur les pistes de ski... les activités sont « quasi » illimitées avec acti-city ! Salons de coiffure, boutiques de fringues, restaurants, auto-écoles, agences immobilière, librairie, bijouterie... les bons plans sans réservation sont très nombreux.*

*Pour en profiter, il suffit de présenter sa carte acti-city directement chez notre partenaire.*

Rendez vous à la mairie avec un justificatif pour l'âge



## RPI MALVES-BAGNOLES-VILLARZEL CABARDES



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal a été créé en 1992, et regroupe trois villages : Malves-en-Minervois, Bagnoles, Villarzel-Cabardès.

L'enseignement est dispensé sur deux sites :

- L'école primaire Pierre Perret de Malves-en-Minervois avec 2 classes maternelles et 2 classes élémentaires (CP-CE1, CE1-CE2)
- Ecole élémentaire de Bagnoles avec 2 classes élémentaires (CM1, CM2).

Cette année, le corps enseignant est composé à Malves de : Monsieur DEROIN Jérôme (TPS/PS/MS), Madame OBERDORFF Cécile (TPS/PS/GS), Madame BENNES Claudine (CP/CE1/Directrice), Madame CAUTY Lise (CP/CE1), Madame PLANCHEON Rislène (CE1/CE2) et à Bagnoles de : Madame NEGRE Frédérique (CM1), Madame BLAISE Sylvie (CM2 / Directrice).



### Répartition pédagogique octobre 2020 (avec TPS)

| Nés en                  | 2018 2 ans | 2017 3 ans | 2016 4 ans | 2018 2 ans | 2017 3 ans | 2015 5 ans | 2014 6 ans | 2013 7 ans | 2013 7 ans | 2012 8 ans | 2011 9 ans | 2010 10 ans | Total |
|-------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|-------|
| Total                   | 3          | 8          | 12         | 2          | 6          | 14         | 7          | 13         | 5          | 19         |            | 21          | 107   |
| MALVES                  | 0          | 3          | 10         | 2          | 6          | 10         | 6          | 11         | 5          | 11         | 10         | 15          | 89    |
| BAGNOLES                | 1          | 2          | 1          | 0          | 1          | 2          | 1          | 0          |            | 4          | 2          | 5           | 19    |
| VILLARZEL-CABARDES      | 2          | 3          | 1          | 0          | 0          | 2          | 0          | 2          | 0          | 4          | 2          | 1           | 17    |
| <b>Total par classe</b> | 23         |            |            | 22         |            |            | 20         |            | 24         |            | 14         | 21          | 124   |
|                         | TPS-PS-MS  |            |            | TPS-PS-GS  |            |            | CP/CE1     |            | CE1 CE2    |            | CM1        | CM2         |       |

### LES ACTUALITES DU RPI

Malgré le contexte sanitaire, les enseignants, le personnel de l'Alae et de la commune de Malves et Bagnoles mettent tout en œuvre pour protéger les enfants et développer les projets pédagogiques.

Un projet d'école est en cours sur le thème du développement durable. Les deux écoles ont commencé à s'impliquer dans ce projet qui va s'étaler sur plusieurs années. Jardinage et tri sont au programme.

### INFORMATIONS PRATIQUES

- ✓ Pour les inscriptions à l'école, se rapprocher dans un premier temps de la Mairie de Villarzel-Cabardès.
- ✓ Pour la cantine, la réservation des repas se fait auprès de la Mairie de Malves.
- ✓ Pour l'ALAE, les réservations se font auprès de Carcassonne Agglomération – Service réservation de conques.

## ELU(E) UN ENGAGEMENT

La fonction d'élu (e) est rythmée par de nombreuses réunions, sollicitations. En participant aux échanges, aux débats et aux délibérations, chaque membre du Conseil Municipal œuvre dans l'intérêt commun des Villarzeloises et Villarzelois. Un peu plus d'un an après l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, il nous semble important de vous décrire succinctement notre investissement.

Le Conseil Municipal, composé de Monsieur le Maire et de 10 conseillers, se réunit 1 fois par mois environ pour traiter des affaires de la commune. Au-delà du Conseil Municipal, instance emblématique, chaque élu s'est engagé dans des groupes de travail à effectif réduit. Ces commissions ont un rôle consultatif.

Elles sont chargées d'étudier les dossiers soumis au Conseil Municipal et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets des Villarzeloises et des Villarzelois et font des propositions, soumises au vote du Conseil Municipal. Voici les principales commissions et leur rôle :

- **Commission d'appel d'offres** : Monsieur le Maire et 3 conseillers participent à cette commission. Elle se charge d'évaluer les offres et d'attribuer les marchés publics selon une procédure formalisée.
- **Commission des travaux** : Monsieur le Maire et 2 conseillers participent à cette commission. Ils assurent le suivi des travaux sur la commune. Cette commission a pour but de sécuriser, d'améliorer le cadre de vie et est en charge de l'entretien des bâtiments communaux.
- **Commission communale des impôts directs (CCID)** : Monsieur le Maire et 6 conseillers participent à cette commission. Ce comité a un rôle consultatif en matière d'évaluation des propriétés bâties et non-bâties. Pour aider la commission, le service de l'Administration Fiscale transmet la liste des propriétés pour lesquelles un changement a été pris en compte par l'Administration Fiscale. La CCID peut également prendre l'initiative d'informer l'Administration Fiscale des changements dont cette dernière n'aurait pas eu connaissance (constructions sauvages, constructions neuves, changement de consistance et d'affectation des propriétés bâties et non-bâties). En exerçant pleinement son rôle informatif, la CCID assure la juste répartition entre tous les citoyens de la contribution commune et une optimalisation des recettes de la commune.
- **SIGEP RPI Malves-Bagnoles-Villazel-Cabardès** : 3 conseillers participent aux réunions organisées par le Syndicat Intercommunal de Gestion des Etablissements Publics. En prenant des décisions budgétaires concernant le fonctionnement de l'école, le SIGEP contribue à la gestion et aux activités proposées par le Regroupement Pédagogique Intercommunal.
- **Fêtes et Cérémonies** : 2 conseillers sont chargés d'organiser les cérémonies communales qui animent la commune tout au long de l'année (Présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal, Cérémonies du 08 mai et du 11 novembre, accueil des nouveaux habitants, panier garni offert à Noël pour les seniors).

La contribution des membres du conseil Municipal dépasse le simple contexte local. En effet, les élus sont également régulièrement sollicités pour participer aux échanges et aux délibérations des différents syndicats auxquels la commune a adhéré.

- **SIG Collège de Trèbes** : 2 conseillers participent aux réunions organisées par le Syndicat Intercommunal de Gestion du collège Gaston Bonheur de Trèbes. Le SIG concourt directement aux missions du service public de l'Education Nationale et participe au fonctionnement du collège. Il contribue à la qualité de l'accueil des élèves et du cadre de vie (Foyer Socio-éducative, Association sportive, sorties pédagogiques).
- **Syndicat Intercommunal de Cylindrage** : Monsieur le Maire et 1 conseiller représentent la commune aux réunions organisées par le SIC, syndicat regroupant 39 communes. Le SIC intervient pour la réalisation des aménagements et des travaux de voirie communales.
- **Syndicat Audois d'Energie** : Monsieur le Maire représente la commune aux réunions organisées par le SYADEN. L'ensemble des collectivités et intercommunalités du département adhère au SYADEN (436 communes / 9 communautés de communes et d'agglomérations / Département de l'Aude). En sa qualité

de syndicat d'énergies en charge du service public de l'énergie et de l'aménagement numérique, il réalise et soutient des actions se diffusant sur l'ensemble de son territoire. Il agit notamment dans les domaines de la distribution d'énergie électrique, de l'éclairage public, des télécommunications, de la transition énergétique et de la production d'énergies renouvelables, de la maîtrise des consommations d'énergie.

- **Syndicat Mixte Aude Centre** : 1 conseiller représente la commune aux réunions organisées par le SMAC. Le Syndicat Mixte Aude Centre a pour compétence la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Le syndicat est composé de 93 communes. Le SMAC a pour objet sur l'ensemble de son périmètre, la réalisation d'études, de travaux d'aménagement et de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques.
- **Agence Technique Départementale** : 1 conseiller représente la commune aux réunions organisées par l'ATD. Pour accompagner les communes dans leurs projets, le Département de l'Aude a décidé de s'impliquer dans le domaine de l'ingénierie publique en créant en 2014 une agence technique départementale. L'ATD11 offre une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets de voirie, d'eau et d'assainissement. Son intervention va du simple conseil technique ou juridique à l'assistance à maîtrise d'ouvrage complète. 343 communes ont adhéré à l'ATD (84% des communes audoises).
- **Syndicat Oriental des Eaux de la Montagne Noire** : Monsieur le Maire et 1 conseiller participent aux échanges du Syndicat Oriental des Eaux de la Montagne Noire, composé de 36 communes. Le SOEMN gère la production (captage et traitement) et la distribution d'eau potable.

Monsieur le Maire représente également la commune lors des débats organisés par **l'Agglomération de Carcassonne**.

De plus, le Conseil Communautaire de l'Agglomération de Carcassonne a récemment créé des commissions de travail et d'étude afin de faire participer les élus des différents territoires de l'Agglomération aux décisions qui seront ensuite prises par les instances délibérantes. Les membres du Conseil Municipal se sont mobilisés et se sont positionnés pour participer à différentes commissions, notamment celles qui traiteront de :

- **Gouvernance et équilibre territorial** (Pacte de gouvernance, démocratie participative, mutualisation, coopération, réseau Maison France Services)
- **Tourisme et loisirs** (Tourisme, Office de tourisme communautaire, Sentiers de randonnée, Sports et loisirs)
- **Agriculture** (Agriculture, Viticulture, Friches agricoles, hydraulique, Projet alimentaire territorial)
- **Transitions écologiques** (Contrat de transition écologique, Protection des espaces naturels)
- **Transitions énergétiques** (Eau potable, Assainissement, Eaux pluviales, Gestion des déchets, Energies renouvelables)
- **Culture** (Lecture publique, Fabrique des Arts, Programmation culturelle)
- **Développement Social** (Contrat de Ville, Mission Locale Ouest Audois, Insertion, Séniors, Centres sociaux, Santé, Enfance, Jeunesse)
- **Economie** (Développement économique, Politique de l'Artisanat, Politique locale du commerce)
- **Habitat et cadre de vie** (Logement social, Gens du voyage, Programme centre bourg, Administration droit des sols)
- **Mobilités déplacement** (Réseau urbain et interurbain, Plan global de déplacement, Mobilités douces)



## SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE DE VILLARZEL CABARDES

La crise sanitaire qui a touché cette année le monde entier a bouleversé nos vies, mais elle a aussi touché le monde social, économique et culturel.

Notre association, comme tant d'autres, n'a pu effectuer son assemblée générale ni son voyage annuel. Beaucoup d'entre vous ont quand même payé l'adhésion de 2020, celle-ci sera donc reportée sur 2021.

La commission d'archéologie a quand même continué à œuvrer pendant ces quelques mois entre deux confinements, à savoir :

- Re-réalisation d'une fresque sur le 1<sup>er</sup> panneau du mur (mur refait entièrement par la mairie suite aux aléas du temps) et rafraîchissement du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> panneau de la fresque dans la cour du musée par Mme BASSOT pour un montant total de 2000 euros TTC
- Nettoyage du musée
- La société archéologique a reçu un don de 488 livres de la petite fille de M. Claude JOURNET (livres archéologiques, collection de la SESA, etc...) qui ont été répertoriés, triés et rangés au musée sur trois étagères offertes gracieusement par Mme GUIRAUD Aline  
Nous remercions par la même occasion Hélène RAMBEAU et Romain FOURNIE d'avoir rangé sur leur temps libre tous les livres dans les nouvelles bibliothèques
- Quelques visites au musée

*La journée culturelle prévue initialement en 2020 a été de nouveau programmée au samedi 12 juin 2021, elle s'effectuera sous réserve des mesures sanitaires en vigueur, le déroulement de celle-ci vous sera donné ultérieurement*

*La société archéologique ne peut terminer ce petit compte rendu sans avoir une pensée particulière et surtout émue face à la perte de trois de nos membres et surtout amis*

*M. CATTANEO Pierre Daniel, M. GROUX Jean Marie et M. TREIL Philippe partis trop tôt*



Un an déjà que le nouveau Comité des fêtes s'est enrichi de nouveaux habitants, motivés par l'idée de mener ou d'entretenir les actions des dernières années.

Un an aussi, que la coïncidence de l'arrivée de ce fichu virus empêche nos bonnes volontés de réaliser des projets au sein de notre petite bourgade.

Evidemment le flou sanitaire n'autorise toujours pas de nous réunir autour d'une manifestation, d'une table ou d'un terrain de pétanque. Pourtant, quelques éclaircies printanières nous permettent de croire en de jours meilleurs.

Aussi, sollicités par la Société d'archéologie, certains membres du Comité s'associeront à la journée culturelle du samedi 12 juin 2021 afin d'aider à la vente de goûters et à l'accueil des participants.

Si vous souhaitez participer, devenir un nouveau membre ou partager de nouvelles idées pour animer notre village vous pouvez nous rejoindre.

En attendant, tous les membres du Comité vous souhaitent de garder la santé et espèrent vous revoir le plus tôt possible.

Festivement !!

Jérôme Petit

## Les Or'Félins de Villarzel-Cabardès



En 2020, l'association a stérilisé 21 femelles et 8 mâles sur les communes de Villarzel et Bagnoles. 28 chatons ont été récupérés par l'association, 26 d'entre eux ont été adoptés et 2 n'ont malheureusement pas survécu. 2 mâles adultes ont été trouvés sur Villarzel, non réclamés, ils ont été adoptés dont un par une famille du village. Un grand merci à cette super famille.

1 femelle a également été trouvée sur la commune, elle était identifiée et a pu retrouver sa famille qui la cherchait depuis 3 mois.

2 décès d'Or'felins sont à déplorer, victimes de chauffards.

L'association rappelle l'obligation d'identification et l'importance de la stérilisation.

Un animal identifié a plus de chance d'être retrouvé en cas de perte.

L'association se démène pour stériliser les chats errants et leur offrir un minimum de confort, soins et alimentation alors, s'il vous plaît, stérilisez vos chats.

Limitons ensemble la misère animale

Ecris ta journée situé à Villarzel Cabardès propose aussi un repas certains samedi soir avec livraison gratuite à domicile : vous pouvez trouver leurs propositions sur leur site Facebook « Ecris ta journée » ou sur le site Facebook de Villarzel Cabardès



### LES COMMERCANTS AMBULANTS

Plusieurs commerçants se déplacent sur notre commune, à savoir :

- **Toute la semaine sauf le lundi**, le boulanger FROMENT de Villegly qui livre le pain à votre domicile (Vous pouvez en faire la demande par téléphone au 04.68.77.19.00)
- **Tous les mercredis** l'épicier de 10 h à 11 h face au monument aux Morts
- **Tous les mercredis** le boucher de 10 h à 10 h 30 face au monument aux Morts
- **Tous les jeudis** la poissonnerie Conquoise à 14 h face au monument aux Morts

## Petite histoire d'archives



Plaintes pour menaces formulée par Mme **Marie R.** née Marie R. ménagère à Villarzel Cabardés (Aude) contre Mme **Antoinette B.**, domiciliée à Bagnoles (Aude), pièces reçues ce jour à la brigade – transmission 22.01/3 section du 23 du même mois, nous nous sommes rendus dans la commune de Villarzel Cabardés (Aude) où précédons à une enquête, avons recueilli ce qui suit :

1°/« Dimanche matin, 19 du courant, vers 12 heures, Mme **Antoinette B.**, sœur de **Hermine I.** et fille de **Marie R.**, domiciliée à Bagnoles (Aude), est venue à Villarzel Cabardés pour rendre visite à sa mère et à sa sœur, ce que je crois...  
« A son arrivée dans le village, je me suis aperçut qu'elle tenait un bâton à sa main, qui je suppose a dû lui servir à faire le trajet de Bagnoles à Villarzel.

« Dans le courant de l'après midi, vers 14 h 30 environ, alors que je me rendais à une remise m'appartenant et située au dessus de la maison de M. le Maire, afin d'aller chercher une chèvre pour la conduire paître dans un terrain situé derrière le cimetière, j'ai été accostée par Mme **Antoinette B.**, qui était accompagné par sa mère et sa sœur, laquelle sans proférer un mot s'est dirigée vers moi en me menaçant d'un long bâton...

« Me voyant attaquée et pour éviter les coups dont elle aurait pu me porter avec cette arme, je me suis enfuie ; voyant cela elle a ramassé des cailloux et les a jeté dans ma direction sans toutefois m'atteindre...

« Sa mère et sa sœur ne m'ont rien dit, ni rien fait, mais elles excitaient Mme **B.** contre moi en lui criant : « frappe, frappe... »

« Prise de peur et craignant pour ma sécurité, je me suis réfugiée chez moi.

« Quelques instants après cet incident, je me suis rendue dans mon jardin, où Mme **Marie B.**, venant à passer, m'a demandé après m'avoir aperçu : « qu'est ce que tu as, tu es bien pâle ? », alors je lui ai raconté ce qui venait de se passer.

« Je n'ai jamais rien fait à cette famille, quoique ne nous parlant pas depuis très longtemps, aussi je doute que les menaces proférées contre moi dimanche dernier 19 courant soient les suites de ce que mon fils **Ernest** ait été témoin dans l'affaire de **Mesdames I. et A.**

« Je n'ai pas été touchée ni par le bâton ni par les cailloux dont m'a menacé Mme **Antoinette B.**

« Craignant pour ma sécurité et connaissant les familles I. et B., j'ai porté plainte afin qu'une leçon leur soit donnée. »

Lecture faite, persiste et signe

2°/Mme **Marie B. née F.** 48 ans, ménagère à Villarzel Cabardés (Aude) déclare :

« Dimanche soir, 19 courant, vers 14 h 15 environ, en revenant de chez ma mère, je suis passée devant la maison de Mme **Marie R.** laquelle se trouvait dans son jardin.

« L'ayant regardé, je me suis aperçue qu'elle était très pâle et que ses membres inférieurs étaient agités par des tremblements consécutifs...

« La croyant malade, je lui ai demandé si elle avait besoin de soins, elle m'a alors répondu, non, je ne suis pas malade, mais venant d'être menacée par Mme **B.**, j'ai eu peur et en suis encore toute bouleversée.

« N'ayant pas assisté à cette discussion, je ne puis vous fournir plus amples renseignements...

Lecture faite, persiste et signe

3°/ « Mme **Hermine I. née R.**, 25 ans, demeurant à Villarzel Cabardés, fille de **Simon et Marie E.**, mariée, sans enfant, sait lire et écrire, jamais condamnée, déclare :

« Il est exact que ma sœur **Antoinette B.**, domiciliée à Bagnoles (Aude), soit venue dimanche dernier, 19 courant, pour nous rendre visite...

« Il est complètement faux que ma sœur ait menacé Mme **Marie R. née R.**, avec un bâton et des cailloux pendant l'après midi de ce jour

« Je ne me souviens pas avoir aperçu, Mme **Marie R.**, ce jour là

« J'affirme et je maintiens que durant le temps que ma sœur est restée parmi nous, elle n'a aucunement menacé **Mme Marie R.**

Lecture faite, persiste et signe

4°/Mme **Simon R. née E.**, 59 ans, ménagère, née à Fournes, fille de feus **André et Amélie T.**, mariée, deux enfants, lettrée, jamais condamnée, déclare :

« Je confirme en tous points la déclaration que vous a faites ma fille **Hermine I.**

« Je ne vois plus rien à y rajouter ni à retrancher

Lecture faite, persiste et signe

5°/M. **Louis P.**, 57 ans, maire de la commune de Villarzel Cabardés, déclare :

« Je connais très bien les dames **Marie E. épouse Simon R.** et sa fille **Hermine I.**, toutes deux ont très mauvais caractères, très querelleuses, cherchent ou provoquent à tous propos des discussions avec les femmes du village

« Aussi, elles sont peu estimées dans la commune

« Par contre, Mme **Marie R. née R.** vit en bonne intelligence avec tous les habitants de Villarzel

« Quant à Mme **Antoinette B.**, qui a quitté la commune depuis 11 ans environ, je ne puis vous donner le moindre renseignement à son sujet.  
Lecture faite, persiste et signe

6°/Mme **Antoinette B. née R.**, 34 ans, née dans la commune de Villarzel Cabardés (Aude), ménagère, demeurant à Bagnoles (Aude), fille de **Simon et Marie E.**, sait lire et écrire, mariée, deux enfants, jamais condamné déclare :

« Il est exact que le dimanche 19 courant, je me suis rendue à Villarzel Cabardés, en compagnie de mes enfants pour rendre visite à mes parents

« Sitôt après le repas de midi, je suis sortie avec ma mère et ma sœur et nous nous sommes rendues au jardin

« A aucun moment de notre sortie nous n'avons rencontré Mme **Marie R. née R.**

« Je certifie que je n'ai pas menacé d'un bâton, ni jeté de cailloux à Mme **Marie R.**

« Cette dame est ma tante ; depuis très longtemps, nous ne nous parlons plus par suite d'affaire de famille

« Je ne comprends pas les accusations portées par elle contre moi !

Lecture faite, persiste et signe

7°/M. **Benjamin B.**, 42 ans, maire de la commune de Bagnoles (Aude), déclare :

« Mme **Antoinette B.**, habite la commune de Bagnoles depuis 11 ans environ, jusqu'à ce jour sa conduite et sa moralité n'ont donné lieu à aucune critique

Lecture faite, persiste et signe

Nous avons recherché infructueusement des témoignages relatifs à la plainte formulée par Mme **Marie R. née R.** contre Mme **Antoinette B.** domiciliée à Bagnoles

Deux expéditions destinées, la 1<sup>ère</sup> avec la réquisition à M. le Procureur de la République à Carcassonne et la seconde aux archives

Fait et clos à Conques le jour, mois et an que d'autre part

**M. CHAVANNE ET MIQUEL**

Lettre de **Marie R.** à M. le Procureur de la République de Carcassonne

« M. le Procureur,

« M. le maire de la commune m'informe qu'il ne vous est pas possible de donner suite à la plainte que j'avais déposé par lettre le 20 avril écoulé, je n'insisterai pas pour que cette affaire soit jugée, mais je vous demanderai M. le Procureur, de bien vouloir prier Mme Antoinette B. et toute sa famille de Villarzel de nous laisser vivre en paix.

« Ma belle fille étant sur le point d'être mère, il ne faudrait pas que ces gens profitassent de son état pour lui causer quelques troubles, c'est d'ailleurs ceux qu'ils cherchent, pouvant occasionner parfois quelques malheurs

« Je crois devoir ajouter que si il arrivait quelques désagréments à moi ou à un membre de ma famille, je crois que vous n'auriez pas besoin de chercher bien loin le ou les coupables ; n'ayant dans la commune personne d'autre que ces gens là cherchant à nous faire du tort.

« En espérant M. le Procureur, voudra bien faire cesser cet état de choses, qui pourrait à la foi s'aggraver si les hommes se mettaient de la partie.

« Je vous prie d'agréer, M. le Procureur, l'assurance de mes sentiments dévoués

**Marie R.**

Lettre de **Marie R. épouse Joseph R.** à M. le Procureur de la République de Carcassonne

« M. le Procureur,

« Je soussigné Marie R. épouse Joseph R., de Villarzel Cabardés, canton de Conques, ai le regret de porter à votre connaissance, les faits suivants :

« Vendredi 17 avril, Mme Hermine I. se promenait le tour de notre maison, dans un terrain et un chemin, qu'elle n'a pas le droit. C'était vers les 2 heures de l'après midi lorsque tout le monde est parti au travail.

« Dimanche à midi, sa sœur Antoinette B., habitant à Bagnoles, est venue à Villarzel, au lieu de suivre la route qui la conduit chez ses parents, en arrivant au village, elle est passée par un petit sentier qui abouti dans la rue de Mme A., elle était munie d'un grand bâton, elle a traversé le village et est passée devant ma porte toujours avec le bâton à la main.

« Voilà que dans l'après midi, cette dernière avec sa sœur et sa mère, toutes les trois m'ont suivi de loin en loin partout où j'allais, mais moi je n'avais fait la moindre attention à elles,

« Ce n'est que lorsque je suis montée à notre ancienne maison, qui est en haut du village, pour aller prendre la chèvre et aller la garder que j'ai été surprise par ces trois femmes, qui faisaient semblant d'aller donner à manger aux lapins, qu'elles ont dans un petit local tout près du notre. Et Antoinette B. tenant un bâton à la main, a profité qu'il n'y a personne, pour se lancer vers moi, mais n'ayant pu m'atteindre avec son bâton, elle m'a poursuivi à coups de cailloux et j'ai du vite m'enfuir dans la maison pour éviter les coups.

« Dans un petit moment je suis ressortie pour voir si elles étaient encore là mais je ne l'ais ai plus revues.

« Je suis redescendu à ma maison d'habitation pour reprendre mes sens, car j'étais transi de peur, notre voisine Marie B. qui m'a vu devant ma porte, m'a dit : tu es bien pâle, alors je lui ai raconté la scène qui venait de se passer.

« Je crois que tout cela est une vengeance au sujet de mon fils Ernest R., qu'elles avaient comme témoin dans l'affaire qu'elles ont avec Mme A.

« J'en ai déjà averti M. le maire

« Je vous serais donc obligé, M. le Procureur, de prendre ma plainte en considération, et que vous lui donnerez la suite utile

« Je vous prie d'agréer, M. le Procureur de la République, mes salutations de dévouements respectueux

« Mme Marie R.